

ce bill pour les raisons que je viens d'énumérer, bien que nous soyons tous en faveur d'une mesure de secours.

M. WILLIAM DUFF (Antigonish-Guysboro): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail (M. Gordon), qui est le parrain du bill n° 42, concernant les mesures de secours, vient d'en proposer la 3e lecture. De son côté, le chef de l'opposition (M. Mackenzie King) propose un amendement demandant le renvoi du bill au comité. Avant l'enregistrement du vote, j'aimerais à donner une explication au ministre du Travail au sujet d'un incident qui a eu lieu dans cette Chambre il y a quelques jours, pendant l'examen du bill en comité. J'avais reçu de mes commettants une dépêche me demandant de pressentir le Gouvernement au sujet de certains secours qu'ils désiraient obtenir. Je tiens à dire au ministre du Travail que je n'avais aucunement l'intention de manquer d'égards pour lui ou ses collègues. Mes électeurs dont le maire et le conseil municipal de Canseau étaient les porte-parole ne voulaient pas non plus offenser le ministre du Travail ou les autres membres du Gouvernement. On m'a répondu qu'il eût été préférable de porter cette question directement à l'attention du Gouvernement et, afin de bien démontrer que le conseil municipal de Canseau a pris toutes les précautions voulues pour aborder ce sujet, je vais lire une dépêche publiée le 13 avril 1934 dans le *Halifax Herald*. Elle porte la date du 12 avril et a été expédiée de Canseau:

Le conseil municipal s'est réuni mardi en assemblée spéciale pour décider des moyens à prendre afin d'aider les pêcheurs à se procurer des engins de pêche. Après une longue discussion, il a exprimé le vœu que le gouvernement fédéral établisse un fonds d'au moins \$15,000, en vertu de la mesure projetée d'organisation du marché et de crédit, sur lequel on ferait des avances aux pêcheurs pour l'achat et l'équipement des bateaux de pêche. Un télégramme à cet effet a été adressé à l'honorable E. N. Rhodes, ministre des Finances, à William Duff, député d'Antigonish-Guysborough et à William A. Found, sous-ministre des Pêcheries.

Le ministre des Finances (M. Rhodes), qui représente la Nouvelle-Ecosse dans le Gouvernement, et le sous-ministre des pêcheries avaient reçu un télégramme semblable à celui que j'ai lu au comité. Il n'y a aucun doute que le sous-ministre n'ait communiqué le sien à son ministre (M. Duranleau). En même temps que l'on m'envoyait cette communication, on s'adressait aussi aux membres du Gouvernement, ce qui prouve bien que le maire et le conseil municipal de Canseau ne voulaient aucunement manquer d'égards à

personne en soulevant cette question. La dépêche ajoute:

Hier, le maire Croucher a reçu une réponse de M. Rhodes où celui-ci indique qu'à l'heure actuelle aucune loi ni aucun crédit ne permettrait au gouvernement d'accorder l'aide demandée et conseille à la municipalité, comme l'affaire semble urgente, de s'adresser à la province.

Je n'ai pas l'intention d'examiner, pour l'heure, s'il appartient au gouvernement fédéral ou au gouvernement provincial d'intervenir. Je veux seulement indiquer au ministre du Travail que le conseil municipal n'entendait pas manquer d'égards envers lui ou envers un autre ministre. Au sujet des critiques formulées contre la façon dont j'ai exposé la question, je désire lire une dépêche que j'ai reçue samedi matin, laquelle démontre clairement, me semble-t-il, que dans l'esprit de mes commettants, j'ai agi comme il convenait en abordant le sujet au cours de la discussion de la mesure relative au chômage.

M. MACDOUGALL: Nous en convenons tous.

M. DUFF: L'honorable représentant d'Inverness (M. Macdougall) en convient et il partage l'avis du maire. Voici le télégramme que j'ai reçu:

Canseau apprécie à sa valeur votre défense de sa cause. Voici une copie d'une dépêche envoyée au premier ministre, ce soir: "Canseau s'élève contre la parole publiée dans les journaux à l'effet que notre cause aurait été présentée de façon malheureuse. La question avait été exposée à l'honorable E. N. Rhodes, sous-ministre des Pêcheries, et à William Duff, notre représentant. Nous pensions que M. Rhodes aurait dû en prévenir la Chambre. La politique ne devrait pas intervenir dans cette affaire."

La dépêche se termine par le mot "amitiés", lequel s'adresse à moi, sans doute, et porte la signature de L. R. Croucher, maire de Canseau. A la suite de ces explications, la Chambre comprendra, je l'espère, que je remplissais simplement mon devoir envers mes commettants, en signalant la question au Parlement.

L'hon. CHARLES MARCIL (Bonaventure): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, le premier ministre m'a fort intéressé par sa définition des droits constitutionnels du Dominion et des provinces. Il m'a intéressé aussi, vendredi soir, par ses réponses à une question de l'honorable représentant de Vancouver-Burrard (M. Hanbury). N'oublions pas que le Dominion est une création des provinces. Il n'y aurait jamais eu de gouvernement fédéral et nous ne siégerions pas ici, si les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse ne s'étaient pas entendues pour nous donner naissance. Les pouvoirs que